

Radiotracking ponctuel sur deux Barbastelles en forêt domaniale de Saint Aubin du Cormier (35)

2009



Observateurs :

Jean-Philippe Anotta
Fabien Berhault
Arnaud Le Houédec
Yves Le Roux
Chloé thomas

Rédacteur:

Arnaud Le Houédec

Présentation du site

Le massif domanial de Saint aubin du Cormier s'étend sur 835ha. Sa structure est composée d'une lisière large de résineux, d'un cœur exploité en futaie régulière de chênes. Sans son tiers Ouest, la forêt est jeunes (perchis, coupes de régénération).

Méthode

Le suivi par radiopistage s'est déroulé mi-juillet 2009, dans le cadre d'un complément au travail de radiolocalisation des arbres-gîtes du Contrat Nature 2008-2011.

Deux barbastelles ont été suivies de manière rapprochée durant une seule nuit, de manière simultanée par deux équipes équipées du matériel de pistage.

Observations

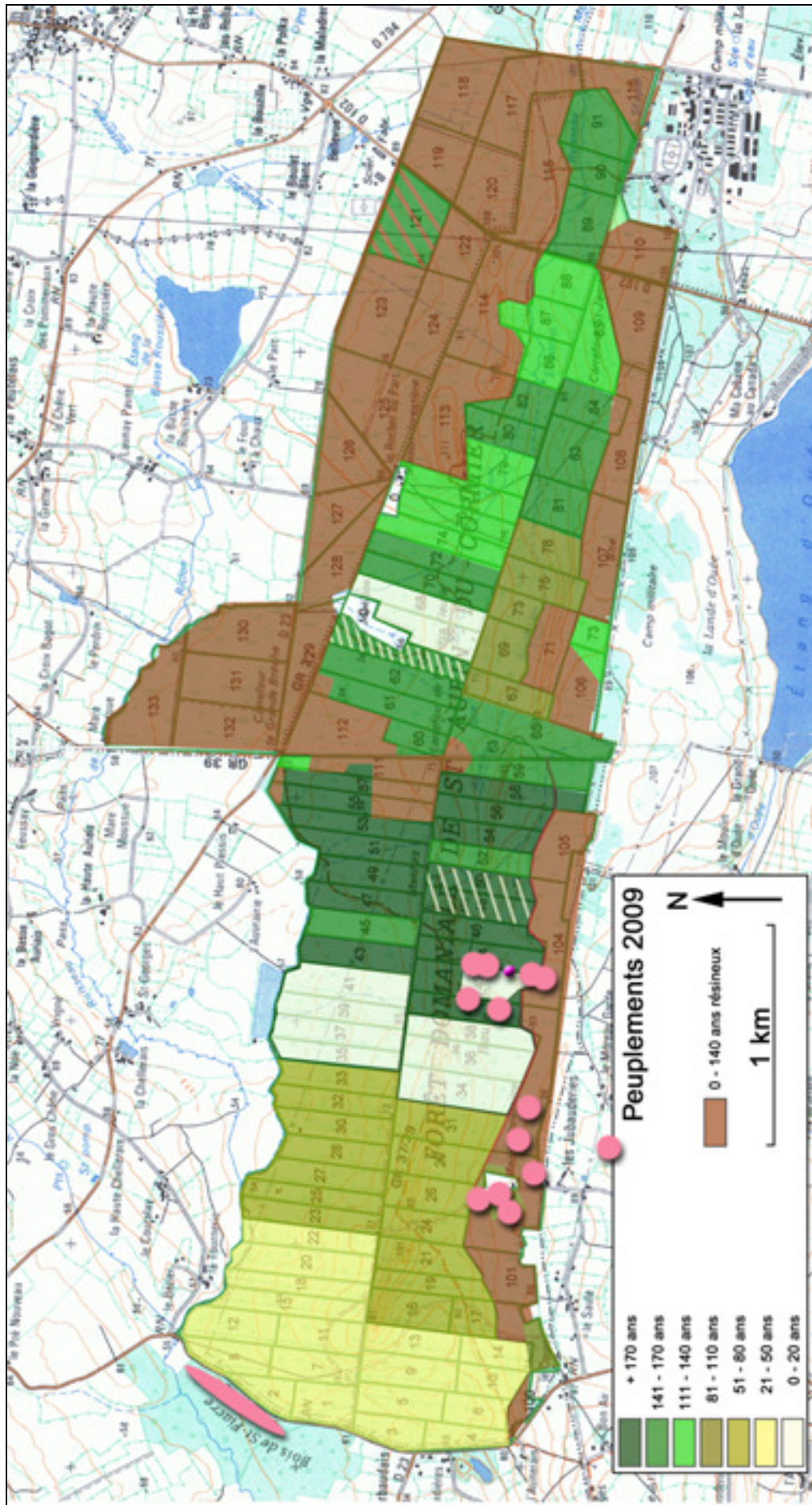
Les barbastelles utilisent un espace vaste lors de leurs périodes de chasse. Les milieux sont préférentiellement des lieux semi-ouverts de lisières (canopées, allées, clairières), en zones boisées tant en feuillus, en zones mixtes qu'en résineux.

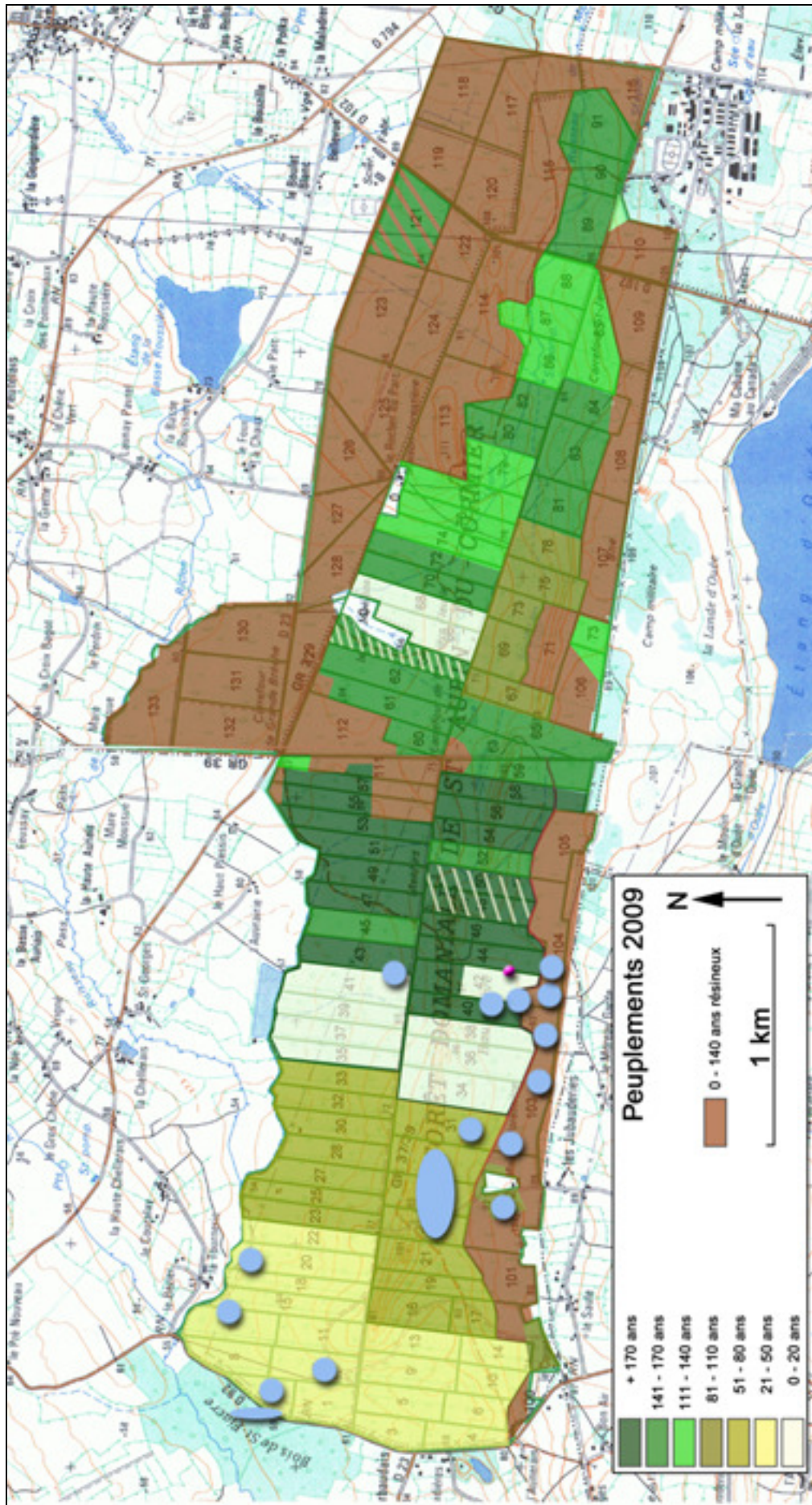
A la sortie de gîte, les barbastelles chassent à proximité de leur gîte, sous couvert des houpiers de grands chênes puis étendent leur activité aux zones les plus ouvertes du massif. Les zones de perchis ne sont pas exclues. En revanche, aucune observation n'a été effectuée en sous-bois de futaie régulière âgée pourtant proche de l'arbre-gîte de la colonie de reproduction.

Des sites de chasse peuvent être communs à plusieurs individus.

Un des individus pistés est contacté en bocage en activité de chasse sur des haies.

Chacune des barbastelles a effectué un à deux retour au gîte durant les quatre heures de suivi (quatre premières heures d'activités). Une phase de présence au gîte a duré 3 min, une seconde a duré au moins 35min.





Remarques

La nuit de radiopistage sur deux individus nous apportent quelques éléments intéressants et des pistes de compléments à réaliser.

Les barbastelles sont très mobiles et leur espace de chasse est vaste (100ha + bocage). Elles peuvent effectuer des transits directs, des chasses courtes (quelques minutes) ou encore utiliser un linéaire de houppiers pendant une demi-heure en vol d'aller-retour. Ces observations confirment la difficulté d'évaluer la population d'un boisement à partir d'autres méthodes telles que la détection ultrasonore ou la capture.

Un troisième individu (femelle adulte allaitante également) capturé dix jours plus tard nous a conduits au même arbre-gîte. Cette information irait dans le sens d'une occupation d'un seul gîte par la colonie lors de l'élevage des jeunes. Ceci reste à confirmer mais indiquerait deux sortes d'occupation des arbres, l'une avec changement fréquent d'arbre avant la mise-bas (cf. Contrat Nature), l'autre de manière plus localisée en période de mise-bas effective.

La localisation du gîte en lisière ensoleillée est-elle spécifique à ce gîte préférentiel ? par opposition aux gîtes de début de saison (juin) que l'on peut localiser en plein centre de futaie âgée et dense en sous-étage.

Il serait également intéressant d'étudier la fidélité au gîte de mise-bas d'une année sur l'autre afin de voir si elle peut s'apparenter à la fidélité constatée et réputée lorsque le gîte est situé en bâtiment (et qui concerne la plupart des observations bretonnes).